

## **Exploitation du nouveau recensement de la population**

### **Les besoins spécifiques des OREF**

Cette note de travail fait un premier point sur les besoins spécifiques<sup>1</sup> des OREF vis-à-vis du nouveau recensement de population de l'INSEE. Elle s'inscrit dans le cadre d'une réflexion transversale menée par différents groupes de travail du réseau des CARIF OREF<sup>2</sup>.

### **Le recensement : une source privilégiée pour les OREF**

Avec la décentralisation des politiques de formations, la déconcentration des politiques d'emploi ou la régionalisation progressive du dialogue social de branche, les besoins de connaissances régionaux sur les questions d'emploi, de métiers ou de qualifications sont croissants.

#### **Connaissance du lien entre métier, formation et activité économique**

Les sources de données pour nous renseigner sur ces dimensions sont nombreuses mais souvent partielles (champ ICS, absence des professions non salariées, ...). Au niveau régional, ou infra, le recensement est la seule source qui nous renseigne, sur l'ensemble du champ économique et qui permet d'intégrer une vision sur les métiers (PCS) avec l'activité de l'entreprise (code APE), les caractéristiques des individus (dont leur niveau de formation) et les conditions d'emploi.

#### **Connaissance des territoires**

Parallèlement, le recensement est très utilisé pour paramétrer les territoires (niveau infra régional), leurs caractéristiques sociodémographiques, les mobilités domicile travail ou les migrations résidentielles. Autant d'éléments nécessaires à la déclinaison territoriale des politiques régionales.

#### **Connaissance des tendances**

Le recensement était d'autant plus usité que les possibilités de comparaison avec les recensements précédents (1982, 1990, 1999) étaient nombreuses ou en tous cas peu contraintes par des changements de nomenclatures (à l'exception de la nomenclature d'activité) ou de concepts.

### **Le nouveau recensement : nouveau et différent des autres**

Le nouveau recensement est, à bien des égards, plus satisfaisant que ses prédécesseurs. Il est réalisé annuellement et permettra un calcul d'évolution tous les 5 ans. Les exploitations complémentaires sont plus fiables que les anciennes exploitations au quart. La diffusion des

---

<sup>1</sup> Par besoin spécifique on entend besoin non satisfait par les données téléchargeables.

<sup>2</sup> Cette note s'appuie sur les propositions de 11 OREF ou CARIF OREF : PACA, Limousin, Haute Normandie, Poitou Charente, Pays de Loire, Guadeloupe, Franche comté, Bourgogne, Mayotte, Rhône Alpes, Languedoc Roussillon ont fait part de leurs besoins spécifiques

résultats est plus rapide et les données téléchargeables sont très documentées et d'une variété extrêmement large.

Certains changements sont en revanche plus problématiques, pour retracer les évolutions avec le ou les recensements précédents : changement de la nomenclature PCS, de la nomenclature d'activité économique, redéfinition des populations statistiques (traitement différent des élèves majeurs ou des étudiants mineurs), traitement de l'âge en année révolue, évolution de la notion d'activité, abandon de la variable niveau d'étude (reste seulement « dernier diplôme obtenu ») et de la distinction du statut « titulaire de la fonction publique ».

## **Des données téléchargeables nombreuses, mais des besoins spécifiques.**

Les besoins spécifiques des OREF vis-à-vis du nouveau Recensement s'articulent ainsi autour de trois dimensions : approfondir la connaissance de l'emploi, des territoires et des évolutions par rapport aux précédents recensements. Cela implique la réalisation d'un nombre assez conséquent de requêtes<sup>3</sup>.

### **La question du secret statistique**

Ce nombre d'extractions spécifiques ou de requêtes dépend des règles du secret statistique en vigueur pour ce nouveau recensement. Sur ce plan les OREF des différentes régions n'ont pas une vision convergente. La documentation, très importante au demeurant, qui accompagne les résultats du nouveau Recensement, n'évoque pas la question. Les seules règles édictées concernent la fiabilité des données et non le respect du secret statistique.

### **Un fichier détail emploi par commune pour chaque région**

Dans l'hypothèse où le secret statistique ne contraint pas la confection et la fourniture de fichier détail, les besoins des OREF pour la connaissance des emplois pourraient se résumer ainsi : un fichier détail (actifs occupés au lieu de travail) permettant de croiser emploi et caractéristiques des individus qui les occupent pour chaque région.

- Commune du lieu de travail
- Secteur d'activité (code NAF 700 postes)
- Profession (PCS 486 postes)
- Temps de travail (complet ou partiel)
- Conditions d'emploi ou Statut professionnel (détaillé)
- Commune du lieu de résidence de l'individu
- Niveau de diplôme (détaillé)
- Sexe
- Age détaillé (année révolue)
- Nationalité
- Commune de résidence au dernier RP
- Situation principale (détaillée) – question 10 du BI

**Caractéristiques  
des emplois**

**Caractéristiques  
des actifs qui les  
occupent**

Ce format convient à l'ensemble des OREF qui dispose aujourd'hui des capacités nécessaires de traitement statistiques et d'analyse. Cela limiterait également le nombre de requêtes à

<sup>3</sup> L'ORM (OREF PACA) est en train de faire une demande de produit sur mesure qui totalise près de 50 requêtes différentes pour le seul Recensement.

réaliser pour satisfaire de multiples besoins de croisement de variables. Cela aurait l'avantage de procurer une grande autonomie et souplesse aux OREF pour l'agrégation des données par domaine professionnel, territoire ou branche.

### **Un fichier national pour les comparaisons**

Pour singulariser le niveau régional sur ces différentes dimensions, les OREF doivent disposer des possibilités de comparer avec le niveau France. A cet effet, il faudrait que le fichier détail emploi régional soit **accompagné de son équivalent national, allégé des variables de localisations** (lieu de travail, lieu de résidence, lieu de résidence antérieure).

### **Des produits sur mesure pour mesurer les évolutions**

Les changements du nouveau Recensement, par rapport aux précédents, risquent de contraindre assez fortement les possibilités d'analyse des évolutions à des niveaux relativement fin de nomenclature. Il apparaît nécessaire d'approfondir les potentialités de « rétopolation » entre les différents recensements, notamment pour conduire les analyses par « métier ».

Comment évolue l'emploi, par métier, branche ou territoire ? La féminisation des actifs se poursuit-elle ? Le vieillissement des actifs, le développement de conditions d'emplois plus précaires, se confirment-ils dans tous les métiers ou branches professionnelles ? Comment évolue la structure métier des branches, ou des territoires, en région ? Les exigences de formation selon la qualification des emplois évoluent mais probablement de façon variable suivant les métiers et les branches où ils s'exercent : quelles tendances émergent au niveau régional ? Ces évolutions sont-elles spécifiques à la région ?

Ces questions essayent d'illustrer les besoins de connaissances qu'ont les OREF sur les mouvements qui transforment la demande en qualifications, les tendances qui ont conduit à la situation actuelle. La compréhension de ces évolutions constitue un pan important des approches prospectives développées par les OREF.

Avant de décliner une liste de requêtes pour disposer de données en évolution, il nous semble important **de retravailler avec l'INSEE ces questions et les moyens les plus appropriés pour y répondre.**